

Message du Président du Conseil d'Administration du LDM



Nous voici en 3^{ème} semaine de confinement. C'est également notre 3^{ème} semaine du « LDM in the Air ».

Un moment clé pour relayer les messages et informations des 10 Administrateurs du Lycée, réunis ensemble jeudi dernier pour le 1^{er} « CA in the Air du LDM » (Conseil d'Administration virtuel sur « Teams ») avec la direction, les représentants de l'APEL et du poste diplomatique.

Nos professeurs et nos équipes ont créé une extraordinaire dynamique avec les cours et le travail à distance dans le cadre « LDM in the Air ». Ils fournissent un énorme travail collectif au quotidien. Ils méritent un grand coup de chapeau et les félicitations de toute la communauté.

En fait le maître-mot de notre action est CONTINUE. **Continuité pédagogique** pour les apprentissages et l'acquisition de compétences pour Tous les élèves, dans Toutes les disciplines. Accélération du développement de vos « soft skills » en stimulant fortement la maturité, le sens des responsabilités et l'autonomie de chaque étudiant.

Continuité de service car l'ensemble du personnel est mobilisé : vie scolaire, communication, administration, santé, orientation... **Chacun des 95 personnels** est aujourd'hui contributif à ce nouveau dispositif de fonctionnement du lycée à distance.

Continuité de fonctionnement : Tous les dossiers Parcoursup sont finalisés. Chaque jour la vie scolaire rappelle les règles de conduite, relève les absences. Une équipe informatique renforcée accompagne la montée en charge des outils. Le pôle santé est à votre écoute et nous confirme d'ailleurs que notre communauté éducative est épargnée par le virus, à date.

Cette dynamique est le fruit d'une vision, d'une stratégie de l'équipe de Direction, partagée entre tous : le Conseil d'Administration, l'Apel et tous les personnels.

Nous préparons déjà ensemble et activement la rentrée 'tout numérique' d'août prochain. Imaginez le travail d'accélération de mise en œuvre à tous les niveaux afin d'assurer cette bascule dans un LDM in the Air 'tout virtuel' dès ce 22 mars.

Je tiens à remercier et féliciter chaque membre de la direction du LDM pour leur dévouement au service de tous et bien entendu Philippe DARIEL, notre chef d'établissement, pour son leadership et son énergie communicative.

Bien entendu, les efforts restent de mise, d'autant plus que le ministre de l'Education Nationale en France vient de préciser les modalités du BAC 2020 qui seront validées en contrôle continu Voir ici: <https://www.education.gouv.fr/adaptation-des-modalites-de-passage-des-examens-nationaux-303363> et sur le site du lycée www.lyceedesmascareignes.org

Chères « Terminales » attention néanmoins ! Vous aurez très probablement votre BAC et vos mentions. Mais tout cela n'est pas encore en poche... Il faut poursuivre et intensifier les efforts et mettre à profit cette période pour consolider les acquis, poursuivre les exercices ET rester assidus. Il reste des notes à obtenir au cours du 3^{ème} trimestre et l'assiduité à distance sera également évaluée avant l'attribution du Baccalauréat et des mentions.

Il n'est pas encore temps de célébrer !

Surtout qu'à Maurice, nous avons toutes les chances pour que les cours reprennent avant juin...

Pour les 1^{ère}, les épreuves orales de français sont maintenues. Il convient de rester mobilisé(e) et de se préparer.

Elèves de 2^{nde}, comme vos aînés, restez mobilisés ! Utilisez pleinement les outils mis à votre disposition, poursuivez les travaux d'approfondissements personnels et de groupe. Sollicitez vos professeurs qui mettent à votre disposition une panoplie de supports qui s'adaptent au rythme d'apprentissage et niveau de chacun.

Chacun doit penser à l'après. L'année scolaire prochaine, qu'elle soit faite en études supérieures ou au lycée, requerra un certain niveau. C'est aujourd'hui qu'il faut se préparer pour la suite et s'assurer d'être à la hauteur.

La communauté parentale solidaire que nous représentons s'engage à assumer pleinement ses responsabilités pour la préservation de chaque emploi et le règlement des salaires.

Avec nos remerciements et en confiance,

**Pour le Conseil d'Administration du LDM
Philippe MELIET, Président**

#RESTEZ à la MAISON #PROTEGEZ-vous PROTEGEZ-nous

Toutes les réponses aux questions que vous vous posez

Cette année, le bac sera validé par le biais du contrôle continu.

Ce vendredi 3 avril, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, s'est exprimé à propos des examens du baccalauréat et du brevet. Annulation des épreuves, validation du diplôme par le contrôle continu, sessions de rattrapage...

Voici toutes les premières réponses aux questions que vous vous posez.

Le bac et le brevet sont-ils annulés ?

Le bac 2020 est maintenu, mais les modalités d'obtention du diplôme ont été modifiées. Les épreuves qui devaient se tenir en juin ont été annulées. Elles ont été remplacées par le contrôle continu, c'est-à-dire par les notes des trois trimestres de terminale ainsi que les notes du bac de français (oral et écrit) et les travaux personnels encadrés (TPE) passés en première. Toutefois, les notes obtenues durant la durée du confinement ne seront pas prises en compte.

Pour le bac, toutes les disciplines seront-elles notées de la même manière ?

Non, les coefficients des différentes disciplines seront identiques, comme le jour du bac. Selon les filières, les coefficients diffèrent.

Y aura-t-il des mentions au bac cette année ?

Oui, le ministre de l'Éducation nationale a effectivement précisé que les mentions seraient maintenues pour le baccalauréat, dans les mêmes conditions que d'habitude. La mention «assez bien» sera attribuée aux candidats ayant plus de 12 de moyenne, la mention «bien» à ceux ayant plus de 14, et la mention «très bien» aux élèves ayant obtenu plus de 16.

Quand l'année scolaire prendra-t-elle fin ?

Le ministre de l'Éducation nationale a indiqué que l'ensemble des élèves auront cours jusqu'au 4 juillet. Il est primordial de respecter ce calendrier, car le contrôle de l'assiduité sera pris en compte jusqu'à cette date par les jurys d'examens.

Les sessions de rattrapage du bac seront-elles maintenues ?

Oui. Jean-Michel Blanquer l'a indiqué : les candidats qui obtiendront entre 8 et 10 de moyenne devront passer les oraux de rattrapage dans les conditions habituelles. Les dates pour notre zone restent à définir.



Si j'ai eu moins de 8 sur 20 toute l'année, ai-je une chance d'avoir le bac ?

Nous n'avons pas au Lycée des Mascareignes de candidats de terminale dans ce cas de figure.

Pour les élèves de première, l'épreuve de français est-elle maintenue ?

Oui et non. Pour l'épreuve écrite, la note obtenue au bac sera celle de la moyenne annuelle du candidat dans cette matière. En revanche, l'épreuve orale est maintenue. Mais le nombre de textes à étudier est réduit. Pour les séries générales, 15 textes seront à connaître. Pour les séries technologiques, 12. Les modalités pratiques et dates pour notre zone vous seront communiquées dès que connues.

Concernant les épreuves de contrôle continu des élèves de première, la deuxième session est-elle maintenue ?

Non, la deuxième session des épreuves de contrôle continu (E3C2) est supprimée. Lors du baccalauréat 2021, la note finale prise en compte sera donc la moyenne des premières et troisièmes sessions de ces épreuves (E3C1 et E3C3).

En conclusion, il est primordial de poursuivre vos efforts dans toutes les matières, l'assiduité jusqu'à la fin des cours est également un facteur évalué par les jurys d'examen.

Vos professeurs et toute l'équipe du Lycée des Mascareignes vous accompagnent dans cette préparation.

Lancement du concours de Jonglage Freestyle

Qui dit nouvelle semaine, dit nouveaux défis à relever! Notre équipe chargée de l'animation éducative et talents au LDM a plus d'un tour dans son sac. Elle vous propose dès aujourd'hui un concours de Jonglage Freestyle ouvert aux experts et débutants. Quèsaco? On vous dit tout.



Quel est le principe?

Le jonglage freestyle peut se faire avec les pieds et les mains. Chaque participant se filme pendant son jonglage. La durée de la vidéo est d'une minute maximum. La vidéo peut être réalisée via TikTok - application permettant de créer des clips vidéos agrémentés d'effets visuels et audio. Chaque vidéo sera diffusée avant la séance Wake up du matin.



Source photo: pixabay.com

Le participant est libre de faire un numéro de jonglage classique ou original en utilisant des balles de foot, de basket, de tennis, un stylo, des balles à jongler, une bouteille d'eau, objet atypique... Ce qui va faire la différence : la maîtrise du jonglage, mais aussi la présentation, la créativité, la touche personnelle, l'originalité de la mise en scène, entre autres.

Soulignons que les trois premiers gagnants de chaque catégorie – pieds et mains – remporteront respectivement 50, 25 et 10 Kudos.

La vidéo de votre participation doit être envoyée à l'adresse suivante: kudos@lyceedesmascareignes.org (Mentionnez « Concours Jonglage Freestyle » dans l'objet de votre envoi). Epatez-nous, vous avez jusqu'au **20 avril 2020** pour envoyer vos plus belles vidéos.

Défi relevé pour Iona, Pavani et Kian de la 2nde G



Les élèves de 2de G de Mme Vally ont participé au premier défi de la semaine en espagnol: trouver le hashtag de twitter pour lutter contre le coronavirus. 3 élèves ont été les plus rapides : il s'agit de Iona, Pavani et Kian avec la réponse #yomequedoencasa.

Bravo ! D'autres défis sont à venir.